

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter : <u>www.formav.co/explorer</u>

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR DIÉTÉTIQUE ÉPREUVE D'ÉCONOMIE SESSION 2006

ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGE

Ce dossier présente des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs.

Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats.

Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats.

Ce document ne constitue donc pas un modèle.

Selon l'arrêté du 24 juillet 1997, relatif à la notation aux BTS, la note est exprimée de zéro à vingt, en points entiers ou en demi-points.

BARÈME	
Par tie I : Ressources humaines 16 pts	
Question 1 1 : Présentez les missions et les actions d'un service de ressource humaine dans une entreprise.	6 pts
Questions 1 2 : Dans le contexte de ce service de portage de repas à domicile, donnez des exemples précis d'actions correspondant à cette fonction	4 pts
Question 1 3 : Caractérisez ce contrat en remplissant la fiche annexe	4 pts
Question 1 4 : Dans ce contrat quel est l'utilité de la clause de non concurrence ?	2 pts
Partie II : Analyse de la rentabilité 20 pts	
Question 2 1 : Produits d'exploitation et résultat 2005, calculez la marge sur coût variable et le résultat pour 2005.	5 pts
Question 22: Commentaire résultat.	4 pts
Question 2 3 : Charges variables 2006.	2 pts
Question 2 4 : Montant subvention par rationnaire.	5 pts
Question 2 5 : Calculer et commenter le taux de variation.	4 pts

06-DIECOG-COR page 1/9

Partie III : Choix d'un fournisseur 10 pts	
Question 3 1 : Dans un souci de clarté présentez un tableau de choix du fournisseur. La TVA sur les fours est au taux normal (annexe 3)	6 pts
Question 3 2 : Vous adressez au président une note lui faisant part du choix justifié du fournisseur	4 pts
Partie IV : Relations usagers 14 pts	
Question 4 1 : Questionnaire.	8 pts
Question 4 2 : Mode d'administration.	4 pts
Question 4 3 : Dépouillement.	2 pts

06-DIECOG-COR page 2/9

Partie I :

Question 1 1 : Présentez les missions et les actions d'un service de ressource humaine dans une entreprise.

Capacité	C250	
Programme	41 Les relations sociales 43 Organisation du travail du personnel	

Missions:

- Définir et appliquer la politique sociale
- Gérer et mobiliser les performances du personnel
- Adapter les mouvements du personnel aux besoins de l'entreprise
- Satisfaire les aspirations du personnel
- Négocier avec les partenaires
- Prévenir et gérer les conflits sociaux

Dans le but d'améliorer la performance de l'entreprise

Actions:

- Gérer le recrutement
- Développer la formation
- Mettre en place une politique de promotion
- Appliquer une politique rémunération
- Améliorer les conditions de travail
- Dialogue social : développer la communication ascendante et descendante
- Développer des procédures de résolution des conflits

Questions 1 2 : Dans le contexte de ce service de portage de repas à domicile, donnez des exemples précis d'actions correspondant à ces missions

Capacité	C250	
Programme	41 Les relations sociales 43 Organisation du travail personnel	du

Quelque soit les exemples choisis on sera attentif au réalisme de la proposition par rapport au contexte, au poste occupé et au statut de diététicien

- Formation des livreurs et du cuisinier à l'hygiène, à la qualité (si nécessaire)
- Organiser temps de rencontre avec les livreurs et avec l'équipe complète
- Impliquer les livreurs dans l'organisation des tournées
-

06-DIECOG-COR page 3/9

Question 1 3 : Caractérisez ce contrat en remplissant la fiche annexe 2

Capacité	C250	
Programme	52 Organisation des relations	
	individuelles, le contrat de travail	

TYPE DE CONTRAT	CDI
OBJET DU CONTRAT	Poste de diététicien
LES PARTIES AU CONTRAT	Employeur : Vivre à domicile Association représentée par son président Monsieur le Maire de Barcelonnette Salarié : Le diététicien
LES OBLIGATIONS DES PARTIES	Employeur : verser la rémunération Respecter la législation sociale en vigueur Fournir au salarié le matériel nécessaire à l'exécution de son travail Salarié : fournir sa prestation de travail se conformer aux directives de l'employeur
LES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT (EN VOUS RÉFÉRANT À LA CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES CONTRATS)	Synallagmatique A titre onéreux Commutatif Successif D' adhésion Individuel consensuel
LE TRIBUNAL COMPÉTENT EN CAS DE LITIGES	Conseil des prud'hommes

Question 1 4 : Dans ce contrat quel est l'utilité de la clause de non concurrence ?

Capacité	C250	
Programme	52 Organisation des relations	
	individuelles, le contrat de travail	

Définition:

Non concurrence : interdit au salarié de créer une entreprise potentiellement concurrente de celle de l'employeur.

Justification:

Dans ce cas le diététicien ne manipule pas d'informations stratégiques, de plus le partenariat dans ce type d'intervention est fortement conseillé donc cette clause n'a pas d'intérêt.

Si la justification est correcte un étudiant peut y trouver un intérêt

Partie II: Analyse du financement des repas

Question 2 1:

- Produits d'exploitation = (287+167)x420
- Charges variables = 113 000 + 3 000 = 116 000
- Charges fixes = 120 000 + 53 100 + 5 300 + 4 000 = 74 400
- Résultat = 190 680 74 400 = 280 euros

Capacité	C 2 4 2 On exige le complément d'analyse des charges en fonction de leur variabilité
Programme	31 Les coûts : le seuil de rentabilité

Question 2 2 : Faible résultat, en conformité avec l'absence de but lucratif d'une association.

Question 2 3 : Charges variables 2006 =
$$\frac{116\ 000}{420}$$
 x 470 = 129 810 euros.

Question 2 4: Subvention 2006 par rationnaire.

$$x =$$
 subvention
(287 + x) x 470 = 129 810 + 74 400
470 $x =$ 203 920 - 134 890

x = 147 euros subvention/rationnaire en 2006

Question 2 5 : Diminution de la subvention, elle passe de 167 à 147 euros par

personne. Soit une variation de – 12%. Explication : Les coûts fixes sont inchangés et augmentation du nombre de

rationnaires ⇒ diminution du coût fixe unitaire.

Partie III: Relation avec les fournisseurs

Question 3 1 : Dans un souci de clarté vous remplissez un tableau de choix du fournisseur.

Capacité	C210 On exige l'établissement d'une fiche d'étude de marché des différents fournisseurs
Programme	13 L'entreprise en tant que système : processus d'approvisionnement

	Bat	Monconfort	Ghiestre
Montant HT	6 095,31	5 715	5 031
Réductions commerciales	609,53	685,8	
Net commercial HT	5 485,78	5 029,2	5 031
Réductions financières		251,46	251,55
Net financier HT	5 485,78	4 777,74	4 779,45
TVA/ produit	1 075,22	936,44	936,77
Total TTC	6 561,22	5 714,18	5716,22
Transport TTC		24	30
Net à payer	6 561,00	5 738,18	5 746,22

06-DIECOG-COR page 6/9

Question 3 2 : Vous adressez au président une note lui faisant part du choix justifié du fournisseur

Capacité	C210 On demande de choisir le ou les		
	fournisseurs		
Programme	66 La communication professionnelle		

Forme de la note à évaluer

- Emetteur
- Récepteur
- Date
- Objet:
- Synthétique
- Pas de faute d'orthographe
- 1 phrase d'introduction
- 1 phrase de conclusion

Fond

- Rappel des choix de l'association (paiement comptant, livraison rapide)
- 2 fournisseurs sont « mieux disant », Bat et Ghiestre, mais Ghiestre est le « moins disant ».

4.1. Questionnaire

Donnez-nous votre avis				
 Les repas les repas servis vous semblent-ils complets □ oui 	s?			
Si non quelle proposition faites-vous :	non			
■ les menus proposés sont-ils suffisamment variés				
oui 🗆	non			
Si non pourquoi ?				
- Y a-t-il des aliments que vous n'aimez pas ou qui vous sont déconseillés ?				
Au niveau des livraisons, êtes-vous satisfait de :				
 l'horaire de livraison la ponctualité de la livraison la convivialité du personnel de livraison 		oui oui oui		non non

06-DIECOG-COR page 8/9

4.2. Mode d'administration

Questionnaire distribué au moment de la livraison des repas et rendu sous pli cacheté au livreur lors d'une prochaine livraison. Il est nécessaire de prévoir une date limite.

4.3. Le dépouillement

Le dépouillement pourrait se faire grâce à un outil informatique : soit grâce à un logiciel spécifique du type Sphino ou ethnos ou encore grâce à un tableur.

06-DIECOG-COR page 9/9